



M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N


AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-304

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le Conseil municipal a adopté à la séance du 10 juillet 2018, le règlement numéro 2018-304 intitulé « Règlement numéro 2018-304 amendant le règlement numéro 2002-89 concernant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin de modifier les « Grandes affectations du sol ».
2. Ce règlement modifie ledit plan d'urbanisme afin de revoir le tracé des rues projetées dans le secteur d'expansion résidentielle localisé dans le prolongement de la rue de la Promenade et au nord de la rue Phaneuf.
3. Le 14 août 2018, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.
4. Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 20^e jour du mois d'août 2018.


Cynthia Bosse
Directrice générale